

Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020

Distr. générale
26 août 2022
Français
Original : anglais

New York, 1^{er}-26 août 2022

Déclaration commune sur l'Ukraine

Déclaration commune présentée par l'Ambassadeur Yann Hwang au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, du Canada, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, du Guatemala, de la Hongrie, des Îles Marshall, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de Monaco, du Monténégro, du Myanmar, du Niger, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Palaos, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République de Corée, de la République de Moldova, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Saint-Marin, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, du Tchad, de la Türkiye, de l'Ukraine et de l'Union européenne

1. La guerre d'agression que mène actuellement la Fédération de Russie contre l'Ukraine demeure une préoccupation majeure pour tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

2. Nous, l'Albanie, l'Allemagne, l'Andorre, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, le Canada, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Géorgie, la Grèce, le Guatemala, la Hongrie, les Îles Marshall, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, la Macédoine du Nord, Malte, Monaco, le Monténégro, le Myanmar, le Niger, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République de Moldova, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, le Tchad, la Türkiye, l'Ukraine et l'Union européenne, réaffirmons notre soutien indéfectible aux autorités ukrainiennes légitimes et souveraines et notre



appui à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

3. Nous condamnons de nouveau avec la plus grande fermeté la guerre d'agression non provoquée et injustifiable que mène actuellement la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Il s'agit là d'une violation flagrante du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies.

4. Nous réaffirmons notre attachement au Traité sur la non-prolifération, pierre angulaire du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires et fondement essentiel de la poursuite du désarmement, de la non-prolifération et des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

5. Nous déplorons les discours et les actes dangereux auxquels se livre la Fédération de Russie en matière nucléaire ainsi que les déclarations provocatrices du pays sur le relèvement des niveaux d'alerte nucléaire, qui sont en contradiction avec la récente déclaration commune publiée par les dirigeants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité sur la prévention de la guerre nucléaire et de la course aux armements.

6. Nous constatons avec une profonde préoccupation que la Fédération de Russie, État doté d'armes nucléaires, porte atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité internationales, à l'architecture internationale de non-prolifération ainsi qu'à l'intégrité et aux objectifs du Traité sur la non-prolifération en menant sa guerre d'agression illégale contre l'Ukraine. Nous condamnons les agissements de la Fédération de Russie, qui témoignent d'un mépris absolu pour ses obligations et engagements internationaux et constituent une violation des assurances de sécurité qu'elle a données à l'Ukraine au titre du Mémoire de Budapest de 1994, dans le contexte de l'adhésion de ce pays au Traité sur la non-prolifération en tant qu'État non doté d'armes nucléaires.

7. Nous condamnons les actes odieux auxquels se livre la Fédération de Russie, qui ont eu pour effet de priver l'Ukraine du contrôle de ses installations nucléaires et d'entraver l'exercice par ce pays de son droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

8. Nous restons profondément préoccupés par la grave menace que la saisie d'installations nucléaires ukrainiennes et d'autres actes commis par les forces armées russes font peser sur la sûreté et la sécurité de ces installations, sachant que de tels agissements augmentent considérablement le risque d'accident ou d'incident nucléaire et mettent en danger la population de l'Ukraine et des États voisins ainsi que la communauté internationale dans son ensemble. Ces actes compromettent également la capacité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de s'acquitter de son importante mission en matière de garanties en Ukraine et de continuer de vérifier que les activités nucléaires de ce pays restent pacifiques.

9. Nous reconnaissons et saluons les efforts héroïques déployés par les membres du personnel ukrainien des installations nucléaires d'Ukraine, en particulier à la centrale de Zaporijia et à Tchernobyl, qui continuent de travailler sans relâche pour assurer la sûreté nucléaire en Ukraine, en dépit de l'intense pression qu'ils subissent dans le contexte de l'agression perpétrée par la Fédération de Russie contre ce pays.

10. Nous condamnons l'ingérence des représentants de la Fédération de Russie dans le fonctionnement de la centrale nucléaire de Zaporijia et les efforts visant à étendre le contrôle du pays sur la centrale. Nous exigeons que la Russie retire immédiatement ses forces armées d'Ukraine et redonne aux autorités ukrainiennes compétentes le plein contrôle sur la centrale de Zaporijia ainsi que sur toutes les installations nucléaires situées à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de

l'Ukraine, afin que ces installations puissent fonctionner en toute sécurité. L'Ukraine a exploité ces installations de manière sûre et pacifique pendant des décennies. Les opérateurs ukrainiens et les responsables des inspections réglementaires à la centrale de Zaporijia doivent se voir accorder le plein accès aux installations et pouvoir exercer leurs fonctions sans intimidation, menaces ni pressions.

11. Nous saluons et appuyons l'action menée par le Gouvernement ukrainien et l'AIEA pour renforcer la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine et remercions l'Agence de son engagement sans faille à cet égard. Nous soulignons qu'il importe de faciliter l'envoi d'une mission d'experts de l'AIEA à la centrale nucléaire de Zaporijia pour répondre aux préoccupations liées à la sécurité et à la sûreté nucléaires et aux garanties, dans le respect de la pleine souveraineté de l'Ukraine sur son territoire et ses infrastructures. Nous sommes fermement convaincus de l'importance des « sept piliers indispensables de la sûreté et de la sécurité nucléaires » définis par le Directeur général de l'AIEA, qui s'inspirent des normes de sûreté et des directives de sécurité de l'Agence. Nous encourageons tous les États parties au Traité sur la non-prolifération à appuyer l'action menée par l'AIEA.

12. Nous demandons de nouveau à la Fédération de Russie de mettre fin à sa guerre d'agression brutale et préméditée et de retirer immédiatement, intégralement et sans condition ses forces armées et ses équipements du territoire de l'Ukraine tel que délimité par les frontières internationalement reconnues du pays.

13. Nous condamnons également le Bélarus pour sa complicité dans l'agression perpétrée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

14. Nous restons résolument solidaires de l'Ukraine et réaffirmons notre volonté indéfectible de soutenir le Gouvernement et le peuple ukrainiens tandis qu'ils défendent courageusement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et luttent pour un avenir pacifique et prospère.
